

SESSION 2010

---

**CAPES  
CONCOURS EXTERNE  
ET CAFEP**

**Section : HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE**  
**Section : LANGUES RÉGIONALES**  
**Section : TAHITIEN**

**COMPOSITION DE GÉOGRAPHIE**

Durée : 5 heures

---

*L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.*

*Matériel autorisé : crayon à papier, stylos, crayons et feutres de couleurs, gomme, taille-crayon, compas ordinaire, équerre, règle graduée, règle trace-formes, ciseaux, colle, ruban adhésif.*

*Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.*

*De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.*

**NB : Hormis l'en-tête détachable, la copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.**

**Tournez la page S.V.P.**

**Sujet :**

**Aménagements des territoires et mutations récentes de  
l'agriculture française**

**(croquis de synthèse obligatoire)**

**Liste des documents**

**N.B.**

*- L'épreuve consiste en une composition et non en un commentaire de documents.*

*Les documents fournis ne constituent pas une approche exhaustive du sujet. Ils ont vocation à aider les candidats dans leur réflexion et, si ces derniers l'estiment utile, à être intégrés pertinemment dans la démonstration.*

Document n°1 :

L'agriculture et les pays : un exemple en Seine-Maritime

Document n°2 :

« Abengoa investit dans le bioéthanol à Lacq ».

Document n°3 :

La commune d'Insviller (Moselle) avant et après remembrement

+ Fond de carte France

Document n°1

**L'agriculture et les pays : un exemple en Seine-Maritime**

<i>Le Pays des Hautes Falaises</i>	
<p>► <b>Dans ses grandes lignes...</b></p> <p>Le Pays des hautes falaises couvre le territoire cauchois du nord-ouest de la Seine-Maritime et doit son nom aux célèbres falaises de sa façade littorale. La proximité de l'agglomération havraise favorise le développement périurbain sur les cantons de Goderville et de Criquetot-l'Esneval. Les autres atouts du Pays sont touristiques. Outre le site d'Etretat ou le Palais bénédictin de Fécamp, l'arrière-pays est marqué par un patrimoine paysager et bâti spécifiques, tels que les clos-masures.</p>	<p>► <b>Les actions agricoles prévues par le Contrat de Pays (signé le 18 juin 2004)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Action en faveur du maintien des prairies</li> <li>• Réalisation d'une étude pour la mise en place d'une plate forme de commercialisation et de promotion des AOC et produits du terroir</li> <li>• Aide à la création d'ateliers de diversification et de vente à la ferme (majoration de 10% de l'aide habituelle du Conseil Régional)</li> </ul>

Source : Site internet de la Chambre d'agriculture de Seine-Maritime.

Document n°2

**« Abengoa investit dans le bioéthanol à Lacq ».**

Avec la pose, hier, de sa première pierre, le projet d'une usine de bioéthanol à Lacq (Pyrénées-Atlantiques) prend tournure. Engageant un investissement de 135 millions d'euros, la société *Abengoa Bioenergy France* compte y démarrer la production dès 2007, selon l'un de ses dirigeants, Pedro Carillo. Le site est dimensionné pour élaborer annuellement 180.000 tonnes de carburant vert tiré du maïs. Cependant, sa montée en charge sera liée aux aléas des marchés de l'énergie.

*Abengoa Bioenergy France* est détenue à 56 % par la société espagnole *Abengoa*. Basée à Séville, cette firme dispose d'un savoir-faire reconnu dans les biocarburants et elle s'est imposée sur ce créneau en Europe, mais aussi aux Etats-Unis. Son holding français l'associe aux collecteurs de maïs d'Aquitaine et de Midi-Pyrénées représentés par des coopératives comme *Pau Euralis*, *Vivadour* ou *Maisadour*, qui se partagent 35 % du capital. Le reste est entre les mains de l'*Association générale des producteurs de maïs* (AGPM) et de *Aquitaine Industrie Innovation*, une association lancée par d'anciens salariés d'*Elf* afin de promouvoir de nouvelles énergies.

Déjà bénéficiaire début 2006 avec deux autres groupes français de quotas des pouvoirs publics pour produire, dans son cas, 40.000 tonnes de biocarburants, *Abengoa* a reçu un nouveau coup de pouce en mars avec un agrément pour 60.000 tonnes supplémentaires. Sa réussite passe par une coopération étroite avec une filière maïs qui devrait trouver là un débouché bienvenu. Les 500.000 tonnes nécessaires au plein fonctionnement de l'usine correspondent à 10 % de la collecte de maïs en Aquitaine et Midi-Pyrénées. « Déjà à l'horizon 2010, les 180.000 tonnes de bioéthanol qu'elle pourra fabriquer nécessiteront 50.000 hectares de maïs et feront appel à 3.000 agriculteurs », chiffre Jean-Jacques Lasserre, président UDF du Conseil général des Pyrénées-Atlantiques et ancien responsable de la coopérative Lur Berri, partenaire de l'opération.

Cette implantation vient à point sur un bassin de Lacq en phase de reconversion. Soutenu par les collectivités et le groupe *Total*, *Abengoa* s'installe sur le pôle Induslacq, sur les communes de Lacq et de Mont. Et devrait générer directement 80 postes de travail et environ 600 emplois indirects. Petite ombre au tableau, les quotas accordés ne sont pas encore à la hauteur des espérances et les responsables d'*Abengoa France* tablent sur un nouvel appel d'offres à hauteur de 950.000 tonnes de biodiesel et de 150.000 tonnes d'éthanol.

Source : Pierre Etcheleku, *Les Echos*, n° 19673, 24 mai 2006, p. 21.

Document n°3

La commune d'Insviller (Moselle) avant et après remembrement

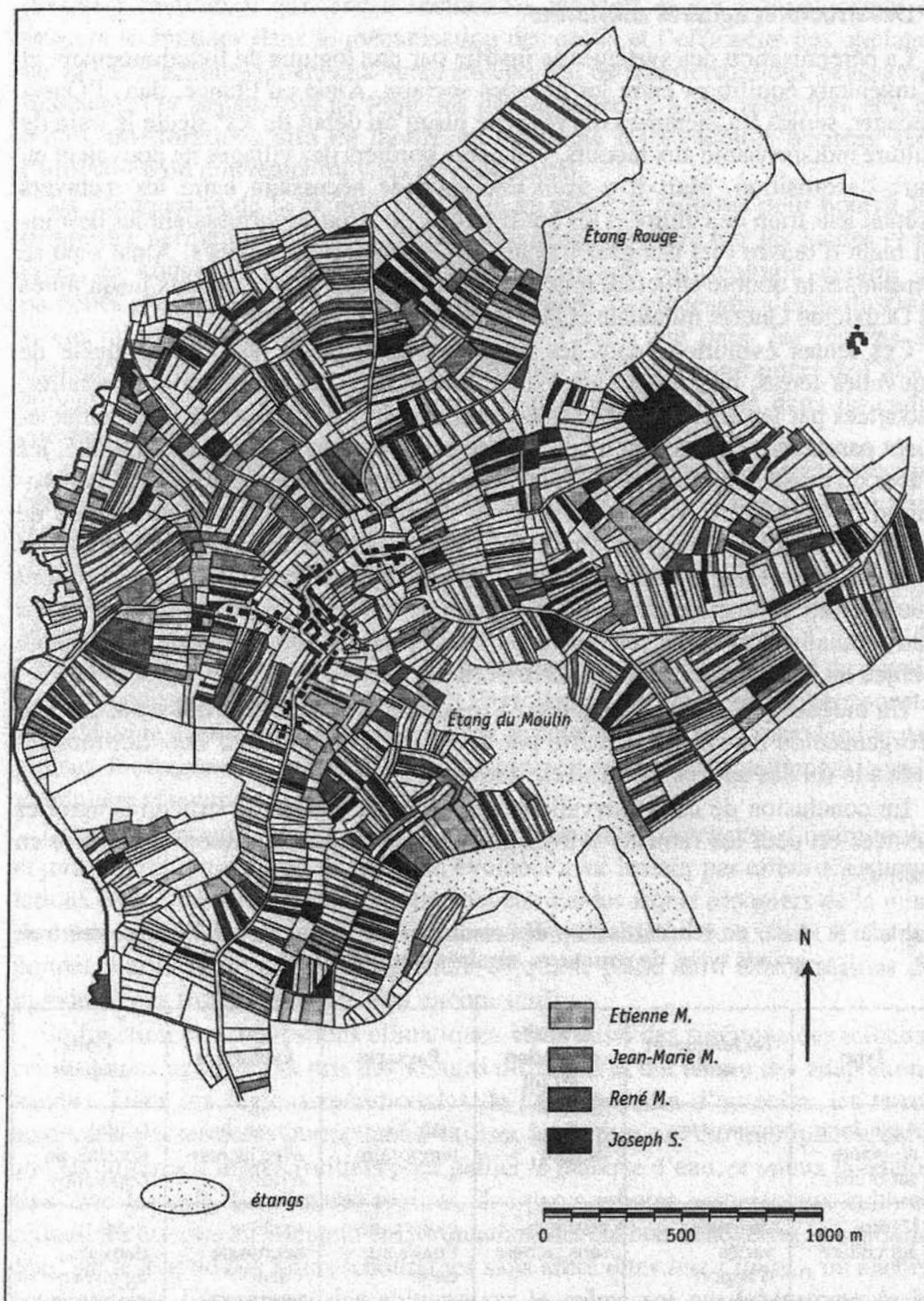


Figure 8 : Le finage de la commune d'Insviller. Plan des parcelles d'exploitation avant remembrement (1996)  
D'après Marochini, thèse. Relevés de J.-G. Lambert, expert-géomètre.

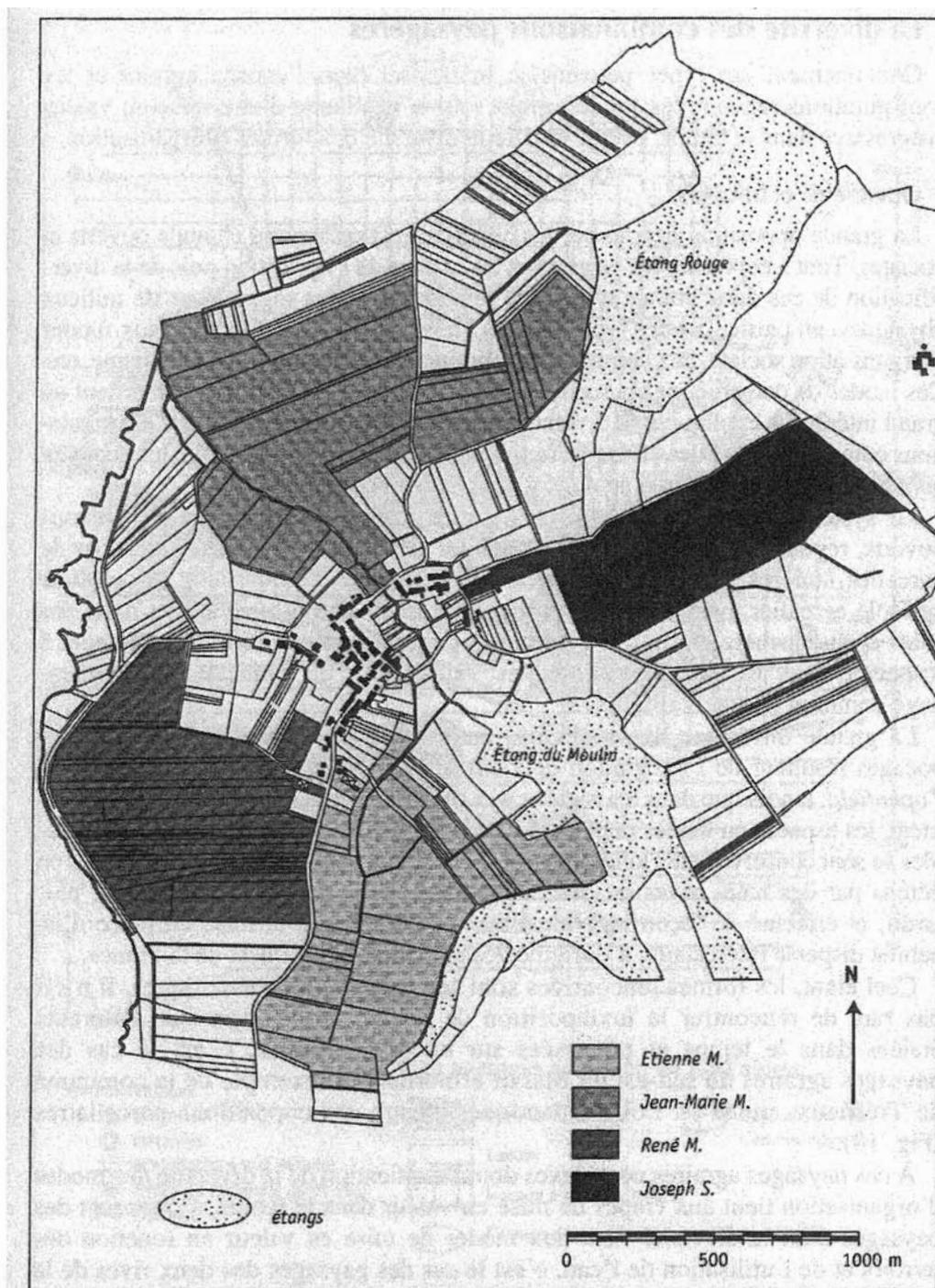


Figure 9 : Les exploitations et les parcellaires de propriété après remembrement (1997) sur la commune d'Insviller  
D'après Marochini, thèse. Relevés de J.-G. Lambert, expert-géomètre

Source : Jean Renard, *Les mutations des campagnes. Paysages et structures agraires dans le monde*, Armand Colin, Paris, 2002, pp. 52-53.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CE CADRE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Académie : \_\_\_\_\_ Session : \_\_\_\_\_

Concours : \_\_\_\_\_

Spécialité/option : \_\_\_\_\_ Repère de l'épreuve : \_\_\_\_\_

Intitulé de l'épreuve : \_\_\_\_\_

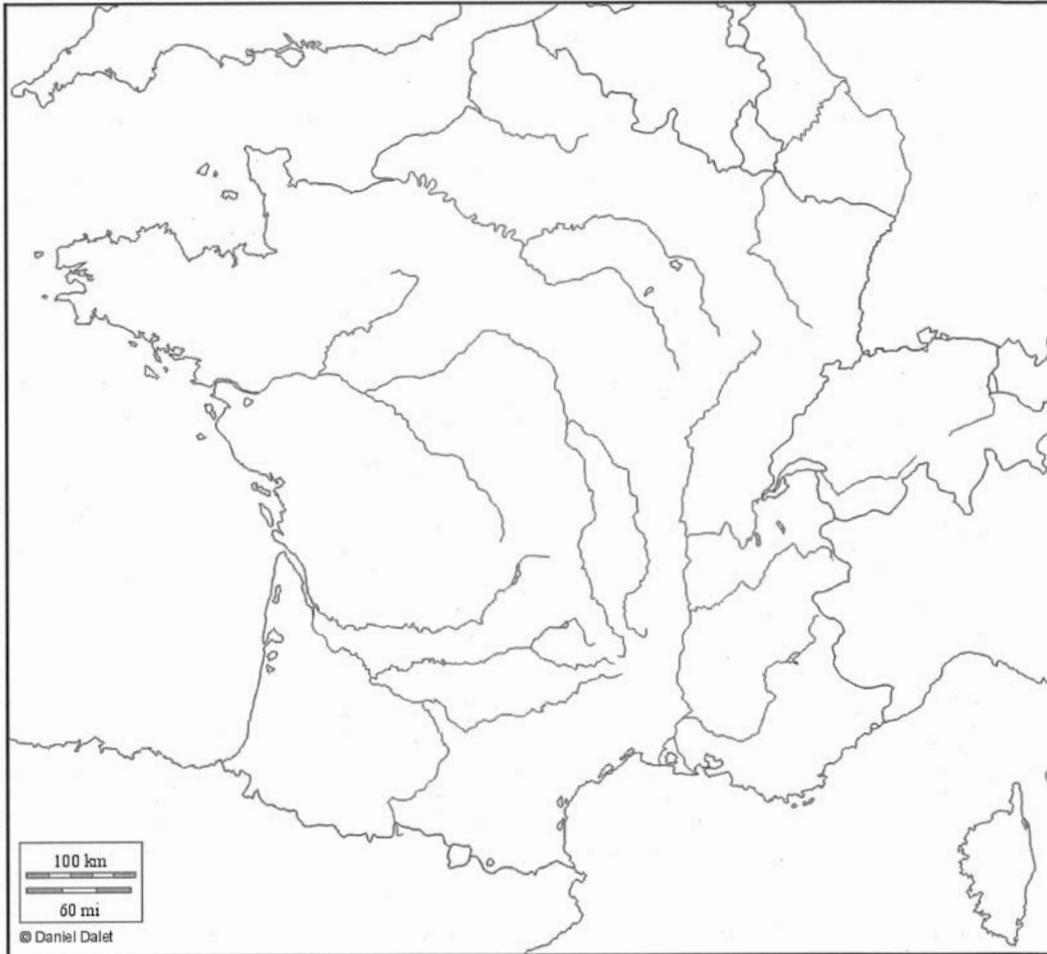
NOM : \_\_\_\_\_

Prénoms : \_\_\_\_\_

N° du candidat

*(le numéro est celui qui figure sur la convocation ou la liste d'appel)*

EBE HGO 2



©